

Conditions Générales de Vente – Offre SP1 CONNECT

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent la souscription et l'exécution de l'offre d'abonnement mensuel « SP1 CONNECT » proposée par Southern Implants France, relative à la fourniture d'implants selon les modalités définies dans l'offre contractuelle.

2. Durée et résiliation

- L'abonnement est souscrit pour une durée minimale de douze (12) mois.
- À l'issue de cette période initiale, le Client peut résilier à tout moment, par notification écrite envoyée à Southern Implants France, avec un préavis d'un (1) mois.
- Toute résiliation avant l'échéance des douze (12) premiers mois ne sera pas recevable.

3. Modalités de paiement

- Le règlement de l'abonnement s'effectue mensuellement et exclusivement par prélèvement SEPA.
- Le prélèvement est effectué à date anniversaire de la souscription.
- Le Client s'engage à maintenir un mandat SEPA valide pendant toute la durée du contrat.
- Lors du premier prélèvement, la trousse de chirurgie SP1 est proposée avec une remise exceptionnelle de -40%, facturée et créditée avec la première mensualité.

4. Commande et gestion des abonnements

- La souscription et la passation des commandes sont réalisées uniquement via l'E-Shop Southern Implants France.
- Le Client s'engage à utiliser son espace client en ligne pour gérer ses abonnements et commandes.

5. Livraison

Les produits sont livrés conformément aux conditions générales de livraison de Southern Implants France.

Les frais éventuels sont précisés au moment de la commande sur l'E-Shop.

SOUTHERN IMPLANTS FRANCE

80 impasse Saint Martin 84120 Pertuis - France - Tél : 04 90 77 03 77 - Mail :

serviceclients@southernimplants.fr –

SIRET 83137664500022 – TVA FR84831376645

IBAN : FR 76 1131 5000 0108 0118 4443 39

6. Retours produits et service après-vente

- Les retours produits et le service après-vente (SAV) sont assurés au prix de l'offre contractée, conformément aux conditions applicables à l'abonnement souscrit.
- Tout retour devra être préalablement validé par le service client Southern Implants France.

7. Responsabilités

Southern Implants France ne saurait être tenue responsable de tout dommage indirect, perte de chiffre d'affaires ou de patientèle résultant de l'utilisation des produits ou d'un retard de livraison indépendant de sa volonté.

8. Force majeure

Aucune des parties ne pourra être tenue responsable en cas de manquement résultant d'un cas de force majeure, tel que défini par la jurisprudence française.

9. Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV sont régies par le droit français.

Tout litige relatif à leur interprétation ou exécution relève de la compétence exclusive des tribunaux du ressort du siège social de Southern Implants France.